

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-quatre le 19 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 6 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.
Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, Mme MERCHADOU, M. SABOURAUD, M. SERAFFON, Adjoint, Mme HIMPENS, Mme GRANGEON, M. CASTETS, M. DURANT, Mme THEUIL, Mme DUBOURG, Mme PAIN-GOJOSSO, Mme BAUDERE, M. EYMAS, M. WINTERSHEIM, Mme SENTIER, M. MOINET, Mme SANCHEZ, M. JOUBE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

Mme HOLGADO à M. CARREAU, M. RENAUD à Mme SENTIER

Etaient excusés:

M. ELIAS, Mme LUCKHAUS, M. CARDOSO

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme GRANGEON est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 22

Conseillers votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

33 – BUDGET ANNEXE CINÉMA M4 - BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Sur la base du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311.2, L2312.1 et L2312.2 et vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du CINEMA, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget annexe de l'exercice 2024 du CINEMA, chapitre par chapitre :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
N° CHAPITRES	LIBELLE CHAPITRE	BUDGET PRIMITIF 2024
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	54 977,00
23	Immobilisations en cours	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	13 462,00
001	Déficit d'investissement reporté	39 578,71
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		108 017,71
RECETTES		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	39 578,71
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
021	Virement de la Section de fonctionnement	41 295,97
040	Opérations d'ordre entre Sections	27 143,03
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		108 017,71

SECTION D'EXPLOITATION		
DEPENSES		
N° CHAPITRES	LIBELLE CHAPITRE	BUDGET PRIMITIF 2024
011	Charges à caractère général	17 820,00
65	Autres charges de gestion courante	40,00
66	Charges Financières	35 118,34
67	Charges Exceptionnelles	1 000,00
022	Dépenses imprévues	2 153,57
023	Virement à la Section d'investissement	41 295,97
042	Opérations d'ordre entre sections	27 143,03
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		124 570,91
RECETTES		
75	Autres produits de gestion courante	30 302,00
77	Produits exceptionnels	64 023,88
042	Opérations d'ordre entre sections	13 462,00
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	16 783,03
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		124 570,91

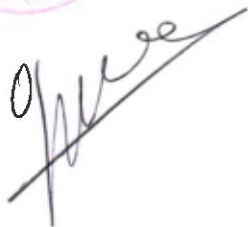
La commission n°6 (Finances / Ressources Humaines) s'est réunie le 5 mars 2024 et a pris acte.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 25/03/24
identifiant de télétransmission : 033-
21330058500014-20240319-72528-DE-1-1

la Secrétaire de Séance,
Madame Danièle GRANGEON



Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE

